



## **Compte-rendu « Rencontre de quartier » Du 02 décembre 08 – Maison des Associations**

Référents de quartier concernés : Marianne PLOCKYN – Houcine MEZAACHE

Ouverture de la réunion par Myriam BERTHOUD, adjointe à la Communication, qui a rappelé le rôle et le fonctionnement des référents de quartier (système mis en place depuis 2006) ainsi que les objectifs de ces nouvelles réunions de quartier :

- Permettre aux Charbonnois de s'exprimer, s'informer, de débattre et échanger.
- Etre en contact avec les Charbonnois et connaître leur expertise du quotidien.
- Apporter des réponses concrètes, factuelles aux questions et préoccupations exprimées. Informer sur les projets liés à l'avenir de la commune.

**Synthèse des retours « Coupon réponse »** suite à la distribution des invitations dans les boîtes aux lettres (Question et thèmes que vous souhaitez aborder ) autour des thématiques suivantes : Urbanisme - Circulation routière et des personnes - Cadre de vie - Travaux et autres points divers.

### **URBANISME**

**Q : Où en est le projet COGEDIM ?**

R : Il est totalement abandonné

**Q : La modification du PLU concerne-t-elle le quartier ?**

R : La modification du PLU ne concerne que des opérations ciblées. La révision générale aura lieu en 2011, la commune travaille avec le Grand Lyon sur ce sujet. Le maire propose de constituer des petits groupes de travail par quartier pour analyses plus fines.

**Q : Qu'en est-il du projet immobilier rue du Dct Girard ?**

R : En attente du promoteur pour ouverture du chantier. Prévoir une information sur les logements aidés et les subventions de la Mairie. Monsieur BLASCO demande s'il peut voir les plans et projets en mairie : réponse positive

**Q : Le square devant les immeubles place des Platanes sera-t-il maintenu comme square d'enfants ?**

R : Oui le parc doit rester

Nombreuses questions sur l'action en référé concernant le Petit Casino et la Villa des Roses. Le Maire explique pourquoi le Juge des référés n'a pas pris en compte les Ombrages.

**Q : Les trottoirs vont-ils être élargis du Mazarin jusqu'à la Fleuriste ?**

R : Vigilance de la Mairie sur le réaménagement futur du centre ville (Charbo 2026 )

Débat autour de la loi SRU, un projet urbain cohérent, l'Agenda 21 en tant que méthode de travail et les diagnostics ( social, économique, urbanisme et la gouvernance ) et la concertation avec la population.

### **INONDATIONS**

**Q : Pourquoi la commune n'est-elle pas classée en zone catastrophe naturelle ?**

R : La commune fait partie d'une deuxième liste de communes qui doit passer en commission interministérielle très prochainement (les conséquences pour l'habitat et les terres agricoles)  
. Mise en place d'un égoût pour absorption du débit  
. Infos sur les travaux de l'avenue Bergeron et le pont

- . Etude des sols avec les granulats drainants
- . Vigilance sur les permis de construire par rapport aux solutions de drainage des sols

## **CADRE DE VIE**

### **Les problèmes de circulation :**

- . Problème du Chemin de la Lune et le GPS !
  - . Vérifier l'interdiction Poids lourds car la signalisation semble insuffisante
  - . Attention pendant la déviation temporaire bien vérifier les panneaux et éviter des incohérences car panneaux non couverts
  - . Envisager une amélioration de la sécurité piétons pour le passage à niveau av. Lacroix Laval
  - . Informations du Maire sur le projet TRAM-Train et les réflexions menées sur la circulation des transversales
- Informations du Maire sur le site de la Région et sur le PADD (projet d'aménagement et développement durable) et l'élément fondamental pour Charbonnières : la Nature

Demande d'aménagement d'une zone 30 pour sécuriser secteur Beau-Site et surtout montée des Brosses . Idem la sortie du virage du Chemin du Barthélémy ( face APAVE) la sortie de la Chanterie et du Clos des Cèdres.

**Les problèmes de propreté :** Le Maire confirme cet état de fait : Charbonnières n'est pas propre et indique les négociations en cours avec le Grand Lyon

### **Q : Pourquoi les poubelles séjournent à l'extérieur toute la journée av de Gaulle ?**

Réponse de monsieur GIGOT : la police municipale veille et cela semble rentrer dans l'ordre.

### **Q : Quid de la propreté des lotissements privés et les ramassages des feuilles**

R : Le Maire prend l'exemple des Hautinières et confirme que les voiries des lotissements sont par nature privées et ne peuvent pas être reprises par la municipalité. Rappel de la mairie pour les tailles de haies (responsabilités des propriétaires par rapport aux voies publiques ) et incitations à supprimer les occultants par du végétal.

### **Autres questions :**

#### **Q : Est-il possible de mettre en place une concertation pour le choix des illuminations de fin d'année, notamment av de la Victoire ?**

R : Il est prévu de changer les illuminations et de réfléchir à la politique d'économie d'énergie de la ville pour changer les lanternes et l'éclairage public. Une réflexion sera engagée avec Michel Calard. Les participants à cette réunion sont sollicités pour faire des propositions en ce sens ! Certains « quartiers » du village se sentent exclus des illuminations, il faudra harmoniser.

#### **Q : Un seul policier à Charbonnières, pourquoi ?**

R : Cela fait plus d'un an que le recrutement est lancé mais pas de candidature à ce jour

#### **Q : Les riverains sont sollicités pour signer une pétition portant sur l'hébergement des personnes âgées, de quoi s'agit-il ?**

R : Il ne s'agit pas d'une « pétition » qui circule mais un sondage effectué par une personne du Conseil des Aînés pour l'étude d'une structure dédiée aux personnes âgées.

#### **Q : La pollution de l'air et les pics de pollution sont-ils mesurés à Charbo ?**

R : Oui . Une information sur les pics de pollution de la commune et de l'ouest lyonnais sera mise sur l'INFO CHARBO et le site de la Mairie.

**L'ensemble des sujets répertoriés par les référents et présentés par Myriam BERTHOUD ont été abordés sauf l'entretien et l'aménagement de la rive droite du Charbonnières pour compenser la promenade du Parc des Thermes.**